

*Consuetudinem quam olim in aliquibus regni partibus antiquitus obtinere, dilucida constitutione casantes decernimus, instrumenta publica et qualibet cautiones per litterarum communem et legitimum per statutos a nobis notarios scribi debere, scribendi modo, qui in civitate Neapolis, duatu Amalfae ac Sorrenti atque per eorum pertinentias hactenus servabatur, omnino sublati* (Huillard-Bréholles, *Historia diplomatica Friderici II.*, Paris 1852—1861, vol. IV, p. 56).

Reproductions et littérature. G. Marini, *I papiri diplomatici*, Rome 1865. Porro, *Codex diplomaticus Langobardiarum*, Turin 1873. *Tabularium Casinense*, Montecassino 1887—1891. *Codex diplomaticus Casertini*, nunc primum in lucem editus, curantibus DD. Michaelis Morcaldi, Mauro Schiani, Sylvano de Stephano, O.S.B., Milan, Naples, Pise 1873—1893. M. Kussi, *Palaeographia e Diplomatica de documenti delle province Napolitane*,

Naples 1883. E. Monaci, *Carte Longobarde e Venonae* (vol. III de l'*Archivio paleografico italiano*). O. Piscicelli-Taeggi, *Saggio di scrittura notarile per gli studi paleografici. I curiali di Amalfi, Gaeta, Napoli, Sorrento*, Montecassino 1893. On trouvera surtout de belles et nombreuses reproductions dans l'ouvrage de Giuseppe Bonelli, *Codice paleografico Longobardo*, riproduzione in eliottipia et trascrizione diplomatica di tutti i documenti anteriori al 1000 (secolo VIII) esistenti in Lombardia, Milan 1908. On trouvera aussi quelques Facsimile dans K. Voigt, *Beiträge zur Diplomatik der langobardischen Fürsten von Benevent, Capua und Salerno*, Goettingue 1902.

Voir aussi la liste des Facsimile de documents en cursive de la haute Italie et de l'Italie centrale dans H. Bresslau, *Handbuch der Urkundenlehre*, I, p. 999, note 2.

**b) Écriture curiale.**

Pl. 58. 62. 73. 76.

Cette écriture est surtout celle de la chancellerie pontificale pendant le haut moyen âge; mais nous la rencontrons aussi dans les actes des notaires romains. Elle est également issue de la nouvelle cursive romaine. On ne sait ni quand ni comment elle se développa avec ses formes caractéristiques; les plus anciens documents originaux de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle et du commencement du IX<sup>e</sup> nous la montrent déjà parfaite. Elle se conserva jusqu'au début du XII<sup>e</sup> siècle. On distingue entre curiale ancienne et curiale nouvelle.

Curiale ancienne (pl. 58. 62). Les lettres sont grandes, larges et droites. Les hases tant inférieures que supérieures sont très longues. Les lignes sont fort distantes les unes des autres. L'écriture produit une impression solennelle.

Les formes les plus caractéristiques de la curiale sont celles des lettres **a**, **e**, **q**, **t**.

Lettres isolées.

**a** est large et ouvert; sa forme rappelle l'oméga de la minuscule grecque.

**e** se compose d'un cercle, dont les lignes se croisent en haut; aussi il est facile de le confondre avec **o**; souvent pourtant au-dessus du cercle se trouve un petit œil.

**q** a une forme caractéristique, évidemment issue de la forme majuscule.

**r** a, comme dans toutes les écritures nationales, une forme ronde et une forme pointue.

**t**, comme **e**, se compose d'un cercle, dont les lignes se croisent en haut; il se distingue pourtant de l'e par le caractère horizontal des lignes qui se croisent, tandis que la première ligne de l'e est verticale.

Curiale nouvelle (pl. 73. 76). Au cours du XI<sup>e</sup> siècle peu à peu l'écriture curiale subit une transformation. Ses formes devinrent plus petites et aussi plus gracieuses. De plus en plus elle subit l'influence de la minuscule carolingienne qui dominait déjà depuis longtemps dans la haute Italie et dans l'Italie centrale comme écriture de manuscrits. C'est l'époque, où la chancellerie pontificale commença à se servir de parchemin au lieu de papyrus, ce qui favorisa la transformation de l'écriture. Sous Benoît VIII. (1012—1024) les bulles sur papyrus altèrent avec celles sur parchemin (la bulle sur parchemin, la plus ancienne que nous connaissons, délivrée pour le monastère de San Sepolcro et conservée aux archives d'état à Florence, est de 1013); sous les papes suivants les bulles sur papyrus devinrent toujours plus rares; après le milieu du XI<sup>e</sup> siècle elles disparaissent tout à fait (la dernière bulle sur papyrus qui soit conservée, délivrée pour Hildesheim et qui se trouve aux archives de Hanovre, est de 1020—1022 : en voir le Facsimile dans Arndt-Tangl, pl. 80; en 1057 on cite pour la dernière fois une bulle sur papyrus).

Après que, sous Clément II. (1046—1047), la minuscule carolingienne eut été introduite dans le texte des documents pontificaux, la curiale n'en demeura pas moins longtemps encore en usage à côté

de la minuscule. Les copistes, qui avaient été formés à Rome, s'en tinrent fermement à la curiale, les copistes étrangers, surtout ceux qui étaient alors employés à la chancellerie, lorsque les Papes séjournaient hors de Rome, employaient la minuscule. Quelques scribes usaient d'une écriture mixte où les éléments de la curiale se combinaient avec les formes de la minuscule.

Le dernier Pape, sous lequel, en dehors de la minuscule, ait été employée la curiale, est Pascal II. (1099—1118; voir pl. 76). Sous Calixte II. (1119—1124) on rencontre une écriture mixte, dont les lettres sont généralement empruntées à la minuscule, certaines lettres au contraire et quelques ligatures, par exemple l'a ouvert et *ri* et *ti*, sont empruntées à la curiale. Sous Honorius II. (1124—1130) la curiale ne se présente plus (voir pl. 80).

La curiale se rencontre aussi, un peu modifiée, dans beaucoup de documents privés de Rome du X<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle. On ne conserve aucun exemple d'une époque plus ancienne; les documents les plus anciens qui soient connus remontent à la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle. Dans ces documents d'ordre privé la curiale se conserva encore longtemps, après qu'elle fut bannie de la chancellerie pontificale; on en connaît encore des exemples du commencement du XIII<sup>e</sup> siècle.

Il est à noter que certains documents de l'Italie méridionale, par exemple de Gaëte, de Naples et d'Amalfi, ont quelques lettres caractéristiques de la curiale, en particulier la forme oméga de l'a (voir par ex. : B. Russi, *Paleografia e Diplomatica* etc., Naples 1883, pl. 7. 9. 12).

Le document le plus ancien qui nous soit parvenu de la chancellerie pontificale est une lettre d'Adrien I. de l'année 788; elle est conservée aux archives nationales à Paris (reproduite par Tardif, *Archives de l'Empire. Facsimile de chartes et diplômes mérovingiens et carlovingiens*, Paris 1866, N° 87, et par Flugk-Harttung, pl. 101); le second document le plus ancien est un privilège de Pascal I. de l'année 819, à l'archevêché de Ravenne (de début et la fin ont été reproduits par A. Gloria, *Compendio delle lezioni teorico-pratiche di Paleografia e Diplomatica*, tavole, Padoue 1870, pl. 22, et par Flugk-Harttung, pl. 1).

Reproductions et littérature. W. Diekamp, *Zum päpstlichen Urkundenwesen des XI., XII. und der ersten Hälfte des XIII. Jahrhunderts* (dans *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*, 3, 1882, p. 565). J. Flugk-Harttung, *Specimina selecta chartarum pontificum Romanorum*, Stuttgart 1885; et *Die Bullen der Päpste bis zum Ende des VII. Jahrhunderts*, Gotha 1901. Cardinal Pitra, *De epistolis et registris Romanorum pontificum* (dans *Analytica necessestina Spicilegii Solesmensis. Altera continuatio*, t. I. 1885). Mas Latrie, *Les éléments de la diplomatie pontificale* (dans *Revue des questions historiques*, 39, 1886). E. Mühlbacher, *Kaiserurkunde und Papsturkunde* (dans le 4<sup>ème</sup> volume de suppléments des *Mitteilungen des Instituts für österr. Geschichtsforschung*, 1893, p. 499). E. Monaci, *Monumenti paleografici di Roma* (vol. II de l'*Archivio paleografico italiano*). L. M. Hartmann, *Ecclene S. Mariae in Via Lata tabularium*, Vienne 1895—1901. Kehr, *Eine Herzfelder Papyrusurkunde* (dans *Göttinger gelehrte Nachrichten*, 1906, p. 11); *Über eine römische Papyrusurkunde im Staatsarchiv zu Mainz* (dans *Abhandlungen der A. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, Phil.-hist. Klasse, Nouvelle série, vol. I, N° 1, Berlin 1896—1897); et *Scriptum und Palatinum* (dans le 6<sup>ème</sup> volume de suppléments des *Mitteilungen des Instituts für österr. Geschichtsforschung*, 1909, p. 93). Niccolò Rodolico, *Note paleografiche e diplomatiche sul Privilegio pontificio*, Bologna (sans année d'édition). L. Schmitz-Kallenberg, *Die Lehre von den Papsturkunden* (dans A. Meister, *Grundriss der Geschichtswissenschaft*, I, Leipzig 1906, p. 180).

Sur d'autres reproductions et ouvrages voir W. Diekamp, *Die neuere Literatur zur päpstlichen Diplomatik* (dans *Historisches Jahrbuch* de la société Görres, 4, 1883, p. 210, 361, 681).

**c) Ancienne écriture italienne de manuscrits.**

Pl. 25 b. 27. 33. 34. 42. 48 a.

Cette écriture nous est connue surtout par les manuscrits de Bobbio, Lucques, Vérone, Novare et d'autres écoles calligraphiques de l'Italie du nord. Elle est issue de la demi-cursive romaine. Au VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècle elle est fortement cursive et riche en ligatures, plus

tard ses formes sont plus fermes, plus régulières et le nombre des ligatures diminue.

Dans le nord de l'Italie l'ancienne écriture italienne fut supplantée au cours du IX<sup>e</sup> siècle par la minuscule carolingienne. Elle se maintint plus longtemps dans l'Italie méridionale; c'est là qu'elle